

**Laayoune le 08/12/2021**  
**Avis de vente par appel d'offre de prix n°13/2021**

L'ordonnateur liquidateur des douanes et impôts indirects au bureau de Laayoune, porte à la connaissance du public qu'il recevra jusqu'au 23/12/2021 à 16h30min, les offres de prix concernant des lots des moyens de transports pour ferraille repris dans le tableau ci-dessous :

**Etat des véhicules destinés à la vente aux enchères publiques**

AFFAIRE	GMSAD	LOT N°	MARQUE	ETAT	CAUTION	LIEU DE VISITE
133/2012	383/2018	83	BMW	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
113/2016	326/2018	84	NISSAN PATROL	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
326/2017	307/2018	85	NISSAN	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
503/2017	285/2018	86	LAND ROVER	Ferraille	5000	Magasin Douane Laayoune
569/2017	306/2018	87	RENAULT 12	Ferraille	5000	Magasin Douane Laayoune
212/2018	297/2018	88	NISSAN	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
229/2018	299/2018	89	NISSAN	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
35/2019	92/2019	90	RENAULT 9	Ferraille	5000	Magasin Douane Laayoune
69/2019	200/2019	91	TOYOTA	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
81/2019	199/2019	92	NISSAN	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
85/2019	221/2019	93	MERCEDES	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
94/2019	254/2019	94	MERCEDES	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
145/2019	530/2019	95	TOYOTA	Ferraille	10000	Magasin Douane Laayoune
235/2019	703/2019	96	LAND ROVER	Ferraille	5000	Magasin Douane Laayoune

L'ouverture des plis aura lieu le 27/12/2021, par une commission désignée à cet effet au bureau de l'ordonnateur de Laayoune

Les lots en question peuvent être visités durant les jours ouvrables de 10h00 à 16h30

**CONDITIONS DE LA VENTE**

- Les offres sont faites sous plis fermés ;
- Les offres doivent comprendre deux plis fermés distincts :
- Le premier pli comportant la caution ou le document en tenant lieu , avec photocopie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce officielle avec référence à l'appel d'offre ouvert et au lot concerné et la mention " cautionnement " à transcrire sur le dos des plis ;
- Le second contenant la soumission engagement irrévocable d'achat et le document de l'offre de prix avec les mêmes références que dessus et la mention "soumission-engagement ".
- Les offres comprenant ces deux plis fermés seront soit :  
Envoyées par courrier postal à Monsieur l'ordonnateur liquidateur des douanes à Laayoune, sous enveloppe comportant référence à l'appel d'offre avec mention " à n'ouvrir qu'en commission " ;

Administration des Douanes  
et Impôts Indirects

Direction Interrégionale du Sud

Ou déposé directement contre décharge au bureau de l'ordonnateur des douanes à Laayoune.

- La date ultime de la réception des offres est fixée au 23/12/2021 à **16H30**, délai de rigueur. Le cachet de la poste faisant foi ;
- Le cautionnement est fixé pour chaque lot
- L'ouverture des plis aura lieu en commission et en séance non publique conformément à la réglementation en vigueur le **27/12/2021**
- Les offres ne comportant pas la caution seront rejetées.
- Il sera dressé un procès-verbal des résultats de l'ouverture des plis ; le lot sera adjugé au plus offrant si le prix proposé est jugé satisfaisant pour l'Administration ;
- Au cas où la meilleure offre serait faite par plusieurs soumissionnaires à la fois, ces derniers seront convoqués par la même commission au lieu, date, et heure qu'elle aura fixé pour une enchère restreinte à organiser aux conditions fixées pour les appels d'offres restreints, et la vente finale sera consentie au soumissionnaire le plus offrant retenu par l'Administration ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant, ou par chèques certifiés.
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les marchandises adjugées et non retirées demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause.
- Les compétiteurs peuvent prendre connaissance des lots de marchandise à céder au magasin AL HIZAM LAAYOUNE, , ainsi que sur le site Internet de l'administration durant toute la période de l'appel d'offre.
- Les essieux des véhicules et moyens de transport pour ferraille seront détruits avant enlèvement à la charge de l'acquéreur
- L'acquéreur doit accepter les contrôles ultérieurs effectués par les services douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des Douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation,
- Si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compter de la date de l'adjudication.

**Pour plus de détails sur cette vente, consulter le portail web de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à l'adresse ci-après :**

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-sur-appel-offres-prix>

Administration des Douanes  
 et Impôts Indirects

Direction Interrégionale du Sud

إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة  
 +٥٤٥٤٥٠٠١١ +٨٤٥٠٨٨٣٥٤

المديرية الجهوية للجنوب

 LOT 83	 LOT 86
 LOT 96	 LOT94
 LOT93	 LOT88
 LOT89	 LOT92
 LOT85	 LOT90
 LOT87	 LOT95

Administration des Douanes  
et Impôts Indirects  
Direction Interrégionale du Sud

إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة  
المديرية الجهوية للجنوب

